

## Bilan de l'AS 2018-2019

92 licenciés : 46 filles et 46 garçons  
67 benjamins, 20 minimes et 5 cadets

### *Composition du bureau de l'association sportive :*

- La présidente, Mme Dorion, principale du collège. Les animateurs de l'AS dont la secrétaire et la trésorière avec Mme Tallet, Mme Leblanc, Mme Jollivet et M Royer, professeurs d'EPS. Les parents membres du bureau et licenciés à l'AS, Mme Chaignot, Mme Devignes, Mme Pelletier et Mme Perrocheau. Et, un représentant des élèves par activité physique et sportive pratiquée à l'AS, Emma George, Alexia Prevost, Wendy Brissard, Alicia Hiron, Mathias Hadhrami, Pedro Da Silva Fonseca, Rayan Laoulidi, Salmane Ayad, Anthony Apele Lucas, Charlotte Vuillemin, Amina Ayad, Kenshy Da Silva Brito.

### *Information et présentation :*

- au mois de juin, un document d'information est systématiquement donné aux futurs 6ème dans le dossier d'inscription au collège.
- à chaque rentrée scolaire, une réunion de présentation de l'AS se tient en salle polyvalente (pré-inscriptions).

### *Animation particulière dans le cadre de la journée du Sport Scolaire :*

- le 26/09/18, matinée découverte de la danse, du basket et du futsal pour les classes de 6ème et l'après-midi « portes ouvertes » à tous sur les activités du mercredi, badminton, basket et cirque.

### *Libre choix d'activité et période d'essai :*

- pendant tout le mois de septembre les élèves peuvent découvrir l'ensemble des activités physiques et sportives pratiquées à l'AS du collège (badminton, basket, tennis de table, futsal, cirque, danse et relaxation). S'ils le souhaitent, ils peuvent aussi essayer le canoé-kayak à l'Ile Charlemagne (centre UNSS) ou l'escalade au gymnase Chardon (centre UNSS), le mercredi après-midi.
- **Engagements et inscriptions définitives au début du mois d'octobre.**
- **l'assemblée générale de l'association sportive s'est déroulée le 12/11/18. Ordre du jour : l'élection des membres du comité directeur, le bilan d'activités et le rapport financier.**

### *Fonctionnement :*

- horaires : sur la pause méridienne, de 12h30 à 13h30 avec un passage prioritaire à la restauration scolaire et le mercredi après-midi de 12h à 17h (entraînements ou rencontres).
- 31 semaines de pratique régulière (330 heures) sur toute l'année scolaire 2018-2019.
- le matériel et les transports (pour se rendre sur les lieux de compétition) sont pris en charge.
- **La licence sportive d'affiliation à l'UNSS est à 28 euros pour toute l'année scolaire (25 euros si l'élève était déjà inscrit l'année précédente).**

### *Formule variée :*

- au choix du licencié : activité de détente et de loisir ou pratique plus compétitive avec des rencontres au niveau district, départemental ou académique (futsal, badminton et basket). 21 journées de compétition toutes activités confondues.
- une formation citoyenne (expérience valorisante dans le cadre du parcours citoyen) : Jeunes Officiels de l'UNSS (arbitrage, jugement et participation au bureau de l'AS).